11 octobre 2014 à Narbonne :

Journée internationale NO FRACKING contre la fracturation hydraulique (3ème année)

Journée européenne contre les traités de libre échange Union Européenne et Canada (CETA) UE et USA (TAFTA)

Les intercollectifs héraultais et audois « non aux Gaz, Huiles de Schiste et de houille », « stop GMT/TAFTA » communiquent :

En juin dernier à Argeliers, nous nous étions rassemblés à plus de 400 personnes pour alerter la population et les élus, des démarches entreprises auprès de certaines mairies par la Société « ATHEMIS France ». Celle-ci travaille pour le compte de la compagnie pétrolière Lundin International SA qui est titulaire du permis « Plaines du Languedoc » s'étendant des Corbières à l'étang de Thau, du littoral au Caroux. Depuis, nous avons appris que cette compagnie a déposé une demande de renouvellement du permis d'exploration. Et ce, sans aucune modification périmétrique du précédent, sollicitant ainsi une dérogation exceptionnelle, alors qu'elle n'a effectué aucun travail durant ces 5 dernières années, contrairement à l'engagement financier qu'elle avait annoncé.

Depuis peu, et sans retenue, les compagnies pétrolières multiplient les demandes de permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur le sol français ; ou leur renouvellement, comme celui de la compagnie Lundin International SA, pour des permis à l'évidence non conventionnels.

Pourquoi ?

Dans le cadre de l'accord de libre échange commercial tel qu'il est actuellement discuté entre la commission européenne et l'administration des Etats Unis (connu sous les appellations Grand Marché Trans-Atlantique ou TAFTA), le gouvernement français ne pourra s'opposer, en aucune manière à l'abrogation de la loi du 13 juillet 2011, interdisant le recours à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste. Il en sera de même pour tous les pays européens qui ont légiféré à l'encontre de cette industrie, extrêmement polluante, comme cela a été reconnu.

Cet accord a pour objectif de favoriser les échanges économiques, par la libéralisation de tous les secteurs d'activités publiques et privées. Soit de tout renégocier (service public compris) et bien sûr avec les normes sanitaires, écologiques, salariales et sociales les plus avantageuses pour les entreprises, donc les plus défavorables aux consommateurs pour leur santé ; et aux travailleurs pour leurs conditions de travail.

Cet accord comprend la mise en place de commissions d'arbitrage offrant aux multinationales des pouvoirs juridiques supérieurs à ceux des Etats, en leur permettant de les faire condamner à des amendes de plusieurs milliards d'euros en compensation de leur soi-disant perte d'exploitation. Si les Etats ne peuvent pas payer, ils devront abroger les lois empêchant ces multinationales d'exercer leurs activités.

Ainsi, sous couvert de relance économique, les représentants des Etats européens s'apprêtent à signer cet accord, comme ils viennent de signer celui de libre échange avec le Canada (CETA) livrant ainsi, les territoires, les sous-sols, les nappes phréatiques aux multinationales. Les pollutions générées seront

même des prétextes au développement…, à la dite croissance. Quid, alors, du prix de l'eau, de la qualité des produits agricoles, du tourisme local et de tous les services publics ?

Contrairement aux divers messages, qui se veulent d'apaisement, de Madame Royal, aucune technologie ne peut préserver l'intégrité écologique des milieux aquatiques et terrestres de cette industrie dévastatrice.

L'annulation ou le non renouvellement de tous les permis d'exploration et d'exploitation, y compris celui des Plaines du Languedoc, serait une première étape, synonyme de la transition énergétique espérée et nécessaire. D'ailleurs d'autres luttes telles que OGM, pesticides, NNDL, nucléaire, etc. , par leur convergence, en montrent bien l'urgence.

Aussi nous appelons à participer à une manifestation à NARBONNE, le samedi 11 octobre 2014 pour dire NON aux gaz et huiles de schiste, NON au Grand Marché Transatlantique/TAFTA.

Une marche dans la ville est prévue dont le départ est fixé à 11h aux Halles.

Suivra un moment convivial autour d'un pique-nique tiré du sac à partager au bord du canal de la Robine.

A 14h30, le Palais du Travail accueillera des conférences (Séverin Pistre hydrogéologue, Jacqueline Balvet, membre d'ATTAC,…) des débats, le film « Terres de Schiste » en présence du réalisateur Grégory Lassalle, des stands, des informations, une buvette…

Ni ici, ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain. No gazaran.